

La réserve de L'île du Girard

Une réserve naturelle et préservée
en Pays de Dole

Classée Réserve Naturelle Nationale, d'une surface de 135 ha cette zone humide est accessible depuis la commune de Gevry. Composée d'une incroyable mosaïque de milieux naturels : prairies humides, bras morts, roselière et boisements alluviaux, la réserve de l'île du Girard abrite une faune et une flore riche de plus de 120 espèces d'oiseaux différentes telles que la "Pie-grièche" écorcheur et de 400 espèces végétales différentes comme par exemple la "Naiade marine" protégée au niveau régional. Les différents modes de gestion mis en place permettent, de préserver cette diversité.



www.tourisme-paysdedole.fr



Réserve
Île du Girard-Gevry



Latitude : 47.02152
Longitude : 5.442728



Niveau facile



2 km



195 m



1 h 30



Fléchage et panneaux
d'information tout au
long du parcours



Le Conseil
de l'OT

*"Quelle que soit la saison,
prévoyez un pantalon long :
les orties et les moustiques piquent !
Si vous effectuez cette randonnée
l'été, prévoyez de la citronnelle pour
éloigner les moustiques, de l'eau
et un chapeau. Par temps de pluie
prévoir des bottes"*

La réserve de L'Île du Girard

ACCES

Depuis Dole direction Choisey

A Choisey prendre D673 direction Tavaux

Au rond-point prendre 3e sortie direction Gevry

A Gevry suivre les panneaux «Réserve Naturelle»

Suivre ces indications puis un chemin de graviers se présentera à vous, poursuivre jusqu'au «parking» bordé de 3 panneaux d'information.

Le circuit

- 1 Après s'être garé, empruntez le chemin qui descend sur la gauche avant le parking. Continuez ensuite à droite et prenez le passage une fois arrivé à la première barrière.
- 2 Au premier embranchement continuer tout droit sur le chemin digue qui surplombe la réserve et qui vous offre un point de vue sur les différents milieux de la réserve.
- 3 Continuez toujours tout droit, vous pourrez vous repérer grâce aux panneaux d'information le long du chemin.
- 4 Environ 50 m après le panneau n°6, une bifurcation sur votre droite vous amène à un observatoire. Dans cette partie du chemin, il est possible d'observer des traces de sangliers et de chevreuils au sol. Rebroussez ensuite chemin pour revenir sur le sentier pédagogique principal, puis poursuivre la visite des petits panneaux verts avec une flèche blanche en leur centre vous indiqueront le chemin à suivre.
- 5 Arrivé au panneau n°10 profitez de la vue puis rebroussez chemin jusqu'à arriver à un petit sentier situé sur votre droite où vous pourrez voir les panneaux 11 et 12.
- 6 Des panneaux vous permettront de revenir sur le chemin au niveau du panneau d'information n°7.

Recommandations aux randonneurs

Sur la Réserve sont interdits :

- 🚫 l'introduction d'animaux, y compris les chiens, même tenus en laisse
- 🚫 la cueillette des végétaux et le dérangement des animaux
- 🚫 la circulation de véhicules à moteurs et des bateaux
- 🚫🚫 le campement et l'allumage de feux.

Afin de limiter le dérangement de la faune, les visites de groupes supérieurs à 20 personnes et non organisées par le gestionnaire sont interdites.

La réserve accueille 4 chevaux de race Konik Polski, ceux-ci peuvent en fonction des besoins de gestion se trouver sur le sentier pédagogique.

Merci de ne pas leur donner à manger.

